

C'EST À VICHY

N° 118
JUILLET 2021





RENCONTRE - Rencontre avec Nicolas Hulot et Muriel Douru pour la sortie de leur livre « Les petits pas ne suffisent pas », invitation à mieux protéger la biodiversité. L'exposition tirée de l'ouvrage est visible jusqu'au 19 juillet à la Médiathèque Valéry-Larbaud de Vichy.



TOUS AU VERT ! - Du 2 au 6 juin, les Espaces Verts de la Ville de Vichy ont proposé diverses activités à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement. Visites du rucher pédagogique, déambulation botanique dans le quartier République et distribution de plantes vivaces pour le jardin.



FÊTES NAPOLÉON - Le week-end du 12 et 13 juin, Vichy a revêtu ses plus beaux habits du Second Empire pour les Fêtes Napoléon III. Un rendez-vous sous le soleil qui a ravi petits et grands.

VACCINATION, POUR UN ÉTÉ ET UNE RENTRÉE EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Depuis le 15 juin, la vaccination est ouverte à tous à partir de 12 ans.
Les mineurs peuvent ainsi se faire vacciner avec l'accord de leurs parents ou responsables légaux(*)

• Pourquoi vacciner les adolescents de 12 à 18 ans ?

Pour stopper la pandémie et retrouver une vie normale, les chercheurs et laboratoires du monde entier se mobilisent pour développer des vaccins efficaces contre la Covid-19. En plus des mesures barrières, la vaccination permettra de réduire l'impact de l'épidémie et de réduire la mortalité et la morbidité liées à l'infection virale.

La vaccination des adolescents contribuera à terme au retour à un fonctionnement habituel des écoles et des établissements permettant :

- d'offrir des conditions optimales de réussite des élèves et de lutter contre le décrochage ;
- de favoriser le bien-être des élèves grâce à un retour apaisé en collectivité ;
- de limiter les risques pour les personnels et les élèves fragiles.

• Comment fonctionne un vaccin ?

Lorsqu'on tombe malade, notre système immunitaire se défend en fabriquant notamment des anticorps. Ils sont destinés à neutraliser et aider à éliminer le virus à l'origine de la maladie. (Source : <https://eduscol.education.fr/2792/vaccination-des-jeunes-de-12-18-ans>)

Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne via le site Doctolib ou en appelant le N° Vert Vichy Solidaire au 0.800.70.99.99 ou en remplissant le formulaire en ligne sur : <https://www.ville-vichy.fr/covid-19/vaccination>

(*) Pour la vaccination des mineurs, l'autorisation des deux parents est requise. En cas d'absence d'un des deux parents, le parent présent remplit l'attestation et s'engage sur l'honneur avoir recueilli préalablement le consentement du parent absent et co-titulaire de l'autorité parentale. Conformément aux recommandations, les mineurs de 12 ans et plus reçoivent, lors de l'entretien préparatoire à la vaccination, une information claire et adaptée à leur âge sur la Covid-19 et sur les vaccins. Ce recueil du consentement ne nécessite pas de formulaire ou d'engagement écrit : il doit être recueilli à l'oral par le professionnel de santé au cours de l'entretien préparatoire à la vaccination.



N°118 - JUILLET 2021

22.000 exemplaires

Dépôt légal à parution - N° ISSN : 1279-936X

Directeur de publication

Sébastien Delamare

Conception et rédaction

Direction de la Communication

Imprimerie

Decombat



Crédits photos

Vichy Destinations

Cindy Michaud / Xavier Thomas

Romana Fürnkranz

Iris Geiger-Messner

Dominik Ketz

Stadtarchiv Bad Kissingen

Colin Hawkins

Anne Pirard

Médiathèque Valéry-Larbaud

Michel Cavalca

In Situa

Cédric Carmié

Laurence Plancke

epictura.fr

DR

C'EST À VICHY

MAIRIE DE VICHY

B.P. 42158 - 03201 VICHY CEDEX

+33 (0)4 70 30 17 17

www.ville-vichy.frwebmaster@ville-vichy.fr

ÉDITO



Frédéric AGUILERA

*Maire de Vichy**Président de Vichy Communauté**1^{er} Vice-Président du Conseil départemental de l'Allier*

Vichy mon amour... Les rues commerçantes retrouvent leur animation, les activités retrouvent leurs scènes et leurs arènes. Même si chacun a conscience que la situation sanitaire reste fragile, Vichy entre dans une danse estivale esquissée par Monsieur Z. Une belle saison qui se prélassse sur les chiliennes vichysoises au rythme d'une programmation culturelle, festive et sportive d'une densité exceptionnelle.

La saison s'ouvre dans l'attente d'une décision majeure pour notre belle cité thermale. En effet, dans quelques jours, le 44^e comité du patrimoine mondial, réuni à Fuzhu en Chine, rendra sa décision. Sans préjuger du résultat final, depuis le 4 juin, la « Reine des Villes d'eaux » scrute l'horizon d'un avenir prometteur suite au rapport de l'ICOMOS (organe consultatif du Comité du patrimoine mondial) qui recommande une inscription des grandes villes d'eaux d'Europe au patrimoine mondial de l'UNESCO.

« Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir », c'est ainsi que l'UNESCO définit le patrimoine. Vichy nous propose en héritage un double patrimoine. D'abord matériel avec un patrimoine bâti, culturel et naturel qui n'est plus à décrire mais aussi immatériel et qui regroupe des pratiques thermales, des manières de vivre les soins et de les prodiguer qui sont propres à Vichy et aux grandes villes d'eaux d'Europe.

Le patrimoine nous invite à poser les idées comme les maçons d'autrefois posaient les

pierres, une à une, en leur assurant la meilleure assise pour qu'elles traversent les siècles. Une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO n'est pas qu'un acte de reconnaissance. C'est aussi une responsabilité, qui nous oblige tous à apporter notre pierre à l'édifice en poursuivant notre mobilisation. Un engagement pris à l'égard des générations futures, celui de respecter, entretenir et perpétuer la valeur exceptionnelle de notre héritage et la structure même de la ville thermale.

Notre responsabilité réside aussi dans le nécessaire travail de mémoire notamment à travers la cérémonie d'hommage à l'Opéra aux 80 parlementaires qui, le 10 juillet 1940, se sont opposés au vote qui a conduit à attribuer les pleins pouvoirs constituants au Maréchal Pétain. Une période sombre et complexe de notre histoire que la visite autonome « Vichy 1939-1945 », proposée par Vichy Destinations, permet de mieux comprendre. En 1940, Vichy fut victime de son succès et ses atouts devinrent autant de handicaps lorsque, fuyant Paris occupée, le Gouvernement et le Parlement firent le choix de s'y installer : une présence qui s'étira sur cinq longues années.

Mais notre histoire est riche de 2000 ans et nous continuons, aujourd'hui, à écrire ensemble de nouvelles pages. Et, le chapitre qui s'ouvre, cet été, dévoile de belles esquisses aux contours prometteurs pour **la Reine des Villes d'Eaux**.

Une saison où Vichy se mue en une véritable oasis propice à la légèreté, aux festivités, à la découverte, à l'aventure.

Bel été à tous ! ■



@VilleDeVichy

VERS UNE INSCRIPTI DU PATRIMOINE MON

Dans son rapport publié le 4 juin, l'ICOMOS, organe consultatif du Comité du patrimoine mondial, recommande l'inscription des grandes villes d'eaux d'Europe dont Vichy, sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Une base importante pour la décision finale, qui sera rendue entre le 16 et le 31 juillet 2021 depuis Fuzhou (Chine).



www.vichy-patrimoine-mondial.com



D'après ce rapport d'experts indépendants, Vichy et les grandes villes d'eaux d'Europe sont en très bonne voie pour intégrer la prestigieuse Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

VIDÉO :
Le rapport ICOMOS
expliqué en 2 mn !

ENTRETIEN AVEC

FRÉDÉRIC AGUILERA, Maire de Vichy

1/ Quelles sont les nouvelles autour de la candidature de Vichy à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco ?

Frédéric Aguilera : Après un rapport d'un an dû à la situation sanitaire, l'ICOMOS, organe consultatif du Comité du patrimoine mondial, a remis son rapport le 4 juin dernier concernant la candidature de Vichy et des 10 autres grandes villes d'eaux d'Europe sur la Liste du patrimoine mondial : pour notre plus grande satisfaction, le rapport est positif et recommande l'inscription.

2/ Quelles sont ces recommandations ?

F.A. : L'inscription au patrimoine mondial des grandes villes d'eaux d'Europe, dont Vichy, repose

principalement sur deux critères passés à la loupe par l'ICOMOS, à savoir : « témoigner d'un échange d'influences considérables pendant une période donnée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes » et « apporter un témoignage exceptionnel sur une tradition culturelle ». Dans cet esprit, on peut retenir que « la candidature des onze villes présente un important échange d'influences et d'idées liées à la médecine, à la balnéothérapie, à l'architecture thermale et à la planification des stations thermales, à la conception paysagère et aux installations de loisirs qui ont influencé le développement des villes d'eaux dans toute l'Europe et même dans d'autres

pays du monde. Il apporte aussi un témoignage exceptionnel sur la cure qui consiste à « prendre les eaux » et sur le « phénomène du thermalisme européen qui a prospéré entre 1700 environ et les années 1930 ».

3/ Quelles sont les conséquences de ce rapport ICOMOS ?

F.A. : Il est plutôt rare de recevoir un tel avis, dès le premier dépôt, c'est une grande chance pour Vichy et ses partenaires. Cette étape est extrêmement importante et incontournable pour avancer dans l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Nous sommes très heureux et fiers d'avoir obtenu une recommandation positive de

la part de l'ICOMOS. Mais nous restons mobilisés par la dernière étape !

4/ Il reste moins d'un mois avant la réunion du Comité qui rendra sa décision finale, qu'attendez-vous de cette période transitoire ?

F.A. : Tous ensemble, nous avons encore du travail à faire ! Je tiens à souligner l'engagement sans faille des habitants et des acteurs économiques locaux pour leur énorme travail de promotion de notre belle cité thermale, depuis plusieurs années déjà. Il faut continuer de se mobiliser, nous avons besoin de tous pour transformer l'essai et asseoir Vichy dans son rôle de **Reine des Villes d'Eaux**, parmi les 11 grandes villes d'eaux d'Europe ! ■

En parallèle, l'ICOMOS a également valorisé d'autres actions menées par la Ville de Vichy (rachat de son domaine thermal, politique d'accompagnement des particuliers dans la gestion de leur patrimoine bâti...)

À lire plus en détail sur le site www.ville-vichy.fr

ION SUR LA LISTE DIAL DE L'UNESCO ?

DES AMBASSADEURS TOUT TERRAIN

Artistes, chefs d'entreprises, cheffe de cuisine ou sportif, ils se sont engagés pour soutenir la candidature de Vichy.

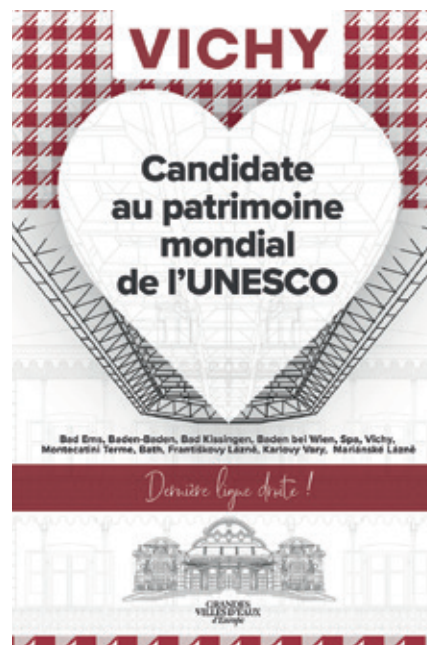
Vichy, parce qu'elle le vaut bien !

À titre professionnel d'abord, mais par choix personnel aussi, Jean-Yves Larraufie a fait de la cité thermale son port d'attache. Lorsqu'il arrive à la tête de l'usine fin 2017, le nouveau Directeur de CAP L'Oréal accompagne le lancement de MINÉRAL 89, produit iconique composé à 89 % d'eau thermale de Vichy. « S'inscrivant dans l'enjeu environnemental prioritaire, une piste cyclable est ouverte à nos salariés en 2018. Elle constitue un trait d'union supplémentaire entre l'usine et la ville. » Le PDG de L'Oréal Jean-Paul Agon, est venu célébrer en 2019 le demi-siècle d'existence du site, l'un des plus performants du groupe. Jean-Yves Larraufie souligne que « exportant 80 % de notre production, nous faisons connaître la marque Vichy dans 60 pays. En tant que citoyens de ce territoire nous avons reconfiguré nos lignes en avril 2020 pour l'approvisionnement en gel hydroalcoolique. En 2021 Vichy achève de nous conquérir ma femme et moi, faisant de nous des passeurs d'histoire. » Le couple

est dorénavant propriétaire du Chalet des roses qui donne sur les Parcs. Outre la couleur de ses murs, les cinquante essences de roses ornant son jardin ont donné son nom à cette bâtisse emblématique du Second Empire. Anne-Flore précise leur volonté de « participer à la course au label UNESCO en l'intégrant au circuit de visites de la cité thermale. » Leurs métiers les amenant à voyager aux quatre coins du globe (Anne-Flore Maman-Larraufie est Directrice académique à l'Essec Business School et dirige le cabinet SémioConsult), ils s'attachent à « faire rayonner Vichy à l'international. Nous sommes devenus des Vichysois de cœur ! »

Vichy pour rallier les sportifs et leurs familles

« Les enquêtes de satisfaction montrent que le parcours de course à pied de Vichy est le préféré des concurrents de l'IROMAN qui disputent l'épreuve dans différentes villes en France et à l'étranger. » C'est en participant à l'IROMAN en 2011 que Vincent Guédès a



cette belle demeure en bordure d'Allier que nous avons restaurée afin d'y accueillir artistes et public. » Chanteuse lyrique, Fleur Mino est Directrice de la Junior Académie à Paris qui forme les jeunes talents, tandis que Sylvain parcourt l'Europe avec son tuba. « J'étais en tournée à Baden-Baden lorsque la candidature commune au patrimoine mondial de l'UNESCO a été annoncée. Soutenus par un public et des acteurs économiques locaux, nous vivons à Vichy une véritable aventure humaine et nous avons à cœur de la faire résonner au plus grand nombre et bien au-delà de notre région d'adoption. »

Vichy, une ville à déguster avec gourmandise

Depuis ses cuisines installées à l'étage de la Rotonde qui domine le Lac d'Allier tel un phare, Marlène Chaussemy dirige sa brigade et invente les menus de sa Table depuis 2009. En bas, le Bistrot en prise directe sur la rivière est orchestré par son compagnon Bruno Cassard, qui assure la bonne navigation de leur entreprise commune. « Les sites d'exception, c'est notre marque de fabrique ! Nous avons tenu pendant 18 ans le restaurant situé au sommet du Puy-de-Dôme. Il fait partie de la « Chaîne des Puys – faille de Limagne » inscrite en 2018 au patrimoine mondial de l'UNESCO. » Le couple contribue activement à la réputation gourmande de la cité thermale « qui mérite d'obtenir le précieux label. Pour la fierté retrouvée de ses habitants et la beauté de son patrimoine ! » ■

découvert Vichy et ses environs. « Ma femme et mes deux enfants qui m'accompagnaient ont apprécié la douceur de vivre de la cité thermale. » Directeur de course de l'IROMAN Vichy depuis octobre 2017, Vincent Guédès a fait le choix de s'installer avec sa famille. « La renommée de l'IROMAN bénéficie au site qui l'accueille et je cours dans l'équipe de Vichy pour décrocher le trophée UNESCO. Il permettrait à l'événement comme la ville de gagner en compétitivité sportive et touristique. »

Vichy, cité d'émotions intemporelles

« Donner vie à la Villa Marguerite, c'est vivre des émotions profondes. » Fleur et Sylvain Mino se sont installés à Vichy fin 2017. « Notre projet d'association est né avec



DEVENEZ AMBASSADEUR :
Flashez ce code et complétez
le formulaire de soutien
à la candidature



LES NOUVEAUTÉS

Un été à Vichy, c'est l'occasion de flâner, de (re)découvrir la cité thermale mais également toutes les richesses dont elle regorge. Visites, excursions, shopping, escape-game ou offres sur-mesure, vivez cette parenthèse estivale à votre rythme !

Vous aimez la détente, l'aventure et les découvertes, en ville ou dans la nature ? Les excursions proposées par Vichy Destinations sont conçues pour vous !

Pas moins de 7 formules vous permettront de découvrir Vichy, son agglomération et même au-delà sur une demi-journée, une journée ou un week-end complet. Le concept est simple : au départ de l'Office de Tourisme, vous serez accompagné par un guide-interprète pour les visites

patrimoniales (Forteresse de Billy, Château de La Palice, Charroux, Saint-Pourçain-sur-Sioule...) ou par un guide de haute montagne si vous préférez la randonnée et les visites sportives (Montagne Bourbonnaise et ses énigmes, randonnée sur la Via Sancti Martini...).

Parmi les excursions, des formules sur-mesure pour vous faire chouchouter vous attendent avec « Ô fil de l'eau », qui vous fera vivre l'expérience thermale en plein cœur de Vichy (visite des sources chaudes Dôme et Lys, dégustation des sources thermales, accès aux thermes

et 2 soins inclus). L'expérience « Gossip Girl Day » est parfaite pour une journée entre amies ; détente et shopping sont au rendez-vous !

Enfin, pour les plus courageux, partez à l'aventure sur plusieurs jours, en famille ou entre amis, installez votre bivouac et apprenez la survie en nature sauvage sur le Puy de Montoncel ou en Montagne Bourbonnaise.

À savoir : sont inclus dans chaque formule : le déplacement, les repas et la bagagerie

Vous cherchez une activité de groupe alliant divertissement et patrimoine ? Affrontez le Maître-Chanteur de l'Opéra de Vichy au cours d'un escape-game d'une heure !

Poussez les portes de l'Opéra et résolvez les énigmes pour retrouver un panneau peint par Louis Contessa, artiste décorateur du lieu. Cet escape-game, grandeur nature, se déroule dans le cadre exceptionnel de l'opéra et vous fera vivre une expérience immersive où vous aurez à résoudre des énigmes, déchiffrer des codes et dénicher des objets. Vivez l'expérience cet été, de 1 à 7 personnes par créneau



(5 créneaux par jour / 7 le samedi).

Vous voulez parcourir Vichy et vous faire conter ses histoires, choisissez les visites guidées. Coup de projecteur sur les nouveautés.

- *Les Reines de la ville d'eaux.* La Marquise de Sévigné, Coco Chanel ou Letizia Bonaparte... Pendant 1h30, faites connaissance avec ces femmes qui ont contribué à l'essor de Vichy, cité thermale reconnue, au détour des lieux emblématiques de la ville. Visite chaque dimanche.
- *Balade gourmande au Grand*



VICHY DESTINATIONS SORT SON PROGRAMME !

Retrouvez vos activités de l'été et découvrez les nouveautés 2021 ! Plages, sports, concerts et infos pratiques tout se trouve dans la brochure *Un été à Vichy 2021*.

La billetterie en ligne, l'incontournable pour vos séjours, visites et activités ! C'est dans cet espace intuitif qu'est rassemblée toute l'offre touristique proposée par Vichy Destinations.



LES REINES DE LA VILLE D'EAUX
à partir de 5,00 €



Vichy Pass. Alliez visites et plaisirs en profitant des Pass 24, 48 ou 72h. Selon la formule choisie, élaborer votre séjour clé en main pour profiter sereinement de Vichy et ses alentours, ainsi que des réductions chez différents partenaires de Vichy Destinations



DE L'ÉTÉ 2021



Marché de Vichy, l'occasion d'aller à la rencontre des producteurs locaux, découvrir leur savoir-faire et leurs produits lors d'une dégustation. Profitez de cette

visite pour en apprendre plus sur l'histoire du Grand Marché, chaque samedi matin en juillet et en août.

• Plumes, strass et paillettes.

L'histoire des cures thermales vue par le petit trou de la serrure, pour y découvrir l'autre facette des séjours.

• Résistances, les héros de l'ombre.

Si Vichy est connue pour son histoire marquante durant la Seconde Guerre mondiale, elle accueille également bon nombre de résistants, ces héros de l'ombre. À découvrir durant 2h.

En parallèle de cette visite, découvrez également la WebApp « Vichy 1939-1945 », visite autonome entièrement en ligne sur vichy1939-1945.com, en coopération avec Audrey Mallet. (À lire page 16). ■

Offre touristique complète, informations et réservations : www.vichy-destinations.fr

À noter !
Vichy s'habille
aux couleurs du
Japon cette année.
Retrouvez tous les
événements de l'été sur
www.vichy-communaute.fr



L'AFFICHE UN ÉTÉ À VICHY 2021 ENTRE DANS LA DANSE

La Ville de Vichy a dévoilé son affiche « Vichy mon amour » 2021. Dans cette version éclatante et haute en couleurs, Monsieur Z distille une énergie où la fête, la danse et les bonnes ondes esquissent un horizon estival dégagé et plein de promesses. Entretien.

Expliquez-nous la démarche artistique de cette nouvelle création pour la Ville de Vichy ?

La finesse de l'architecture du Kiosque rappelle la beauté, la préciosité et le patrimoine de la ville de Vichy. L'éclairage et les ombres renvoient aux instants magiques de la vie avec un petit clin d'œil féérique à travers l'étoile filante... Comme j'aime travailler avec l'imaginaire du cinéma, le titre de l'affiche « Vichy mon Amour » me rappelle une comédie romantique et plus particulièrement l'affiche du film « La La Land » dont je me suis inspiré. D'un point de vue artistique, sur une scène extérieure et sous les étoiles, les couleurs et la lumière concentrent l'œil de l'observateur sur ce qui se passe à l'intérieur du kiosque afin de mettre en avant ce couple qui danse sous les feux des projecteurs, sans retenue, à limite du déséquilibre puisque l'un soutient l'autre et vice et versa.

Pourquoi avez-vous intégré la danse, qu'est-ce qui vous a inspiré ?

Pendant cette période de crise sanitaire, les activités culturelles et les distractions ont beaucoup manqué à la plupart d'entre nous. À raison de la distanciation sociale, du couvre-feu, nous n'avons pas pu célébrer nos fêtes, nous distraire, évacuer notre stress. Beaucoup de frustrations pour lesquelles la danse et la musique sont de formidables remèdes ! Alors... Quoi de plus naturel que de l'illustrer ? Une idée partagée avec Frédéric Aguilera et la ville.



Peut-on imaginer une histoire entre les différentes affiches :

« Un Été à Vichy » 2018, « Le Dimanche à Vichy », « Vichy mon amour » 2020 et 2021 ?

Effectivement ! Mais il est bon que chacun invente son histoire en les regardant ! Le but d'une image c'est qu'elle interpelle l'observateur, qu'il interagisse avec elle afin de la posséder à son tour. Et, si on passe devant sans la voir il n'y a plus d'histoire !

C'est la 5^e affiche que vous réalisez pour la Ville, vous êtes un peu d'ici maintenant ?

Oui ! Je me sens bien à chaque fois que je viens à Vichy ! C'est une belle ville, et, je suis un artiste qui voue son travail à la beauté. C'est une ville d'art, il suffit de tourner la tête, à chaque coin de rue, on ne compte plus les prouesses artistiques de la ville avec son architecture, ses sculptures, ses mosaïques, son art graphique, ses parcs et ses jardins...

Qu'est-ce qui vous inspire le plus dans notre belle cité thermale ?

Son atmosphère, cette alchimie qui existe entre son architecture, son histoire, son paysage et ses habitants. Vichy est forcément une source d'inspiration pour n'importe lequel d'entre nous. ■

VICHY

mon
Flower





CHANGER D'AMBIANCE COMME DE TERRASSE

Selon l'heure de la journée ou l'humeur du moment, à Vichy on trouve toujours une terrasse qui donne du goût à l'existence...

Sur les berges de l'Allier comme en plein cœur de ville, les guinguettes, restaurants et autres lieux de pauses gourmandes ont pris leurs quartiers d'été. Alors qu'enfin la convivialité se respire sans les masques, les terrasses constituent autant d'étapes à l'air libre jalonnant les tours et détours dans la cité thermale.

C'est bon pour le moral !

Du Bistrot de la Rotonde où l'on regarde passer bateaux et pédalos aux Berges de l'Aviron qui voient les rameurs s'élaner, la rive droite de l'Allier multiplie les propositions. Du plat gastronomique à la simple crêpe, en passant par les salades composées, les hamburgers maison et les plateaux de charcuterie, il y en a pour toutes les faims petites ou grandes. Au

Tahiti, une aire dédiée permet aux enfants de jouer à proximité immédiate des parents venus assister à la retransmission d'événements sportifs autour d'un verre de vin ou d'une chope de bière. « Suivant le moment de la journée, les ambiances changent. » Jérôme et Juliette disposent de 320 places ombragées, une pergola bioclimatique est venue compléter leur offre cet été, « ses 60 places assises constituant un espace restauration à l'abri des intempéries. »

Avec l'Opéra et la Source de l'hôpital en ligne de mire, les établissements de la rue du Casino et de la rue de Banville bénéficient de terrasses en bois pendant toute la saison estivale. La Mairie a aménagé la circulation dans le quartier afin de les rendre



semi-piétonnes, l'expérience de l'an dernier ayant convaincu aussi bien les gérants que leurs clients. « Nos habitués ont répondu présents dès le premier jour et même si la météo n'était pas au beau fixe, on a retrouvé

le moral ! » Karine, la gérante du Lapin, affiche son plaisir de voir déambuler les touristes autour du kiosque à musique où les curistes sont eux aussi revenus. Sous la galerie du Fer-à-cheval, les boutiques alternent avec les



DES NOUVEAUX SPOTS À DÉCOUVRIR

Depuis cette nouvelle saison, les cyclistes et promeneurs arrivant côté Bellerive peuvent investir le **square Albert 1^{er}** transformé en terrasse géante pour les restaurants riverains.

C'est l'été de la renaissance pour le **Sporting Tennis** entièrement rénové, qui a profité des travaux pour se doter d'une guinguette sur la rive droite de l'Allier. « *Ce club sportif que j'ai connu durant mon enfance a retrouvé une seconde jeunesse.* » Venue se rafraîchir avec famille et amis en fin d'après-midi, Yglinga est retombée sous le charme. « *Les grandes tables, le food truck et les transats installés face à la rivière plantent un décor dans lequel on a envie de prendre place.* » Et des places, il y en a pour tout le monde, la terrasse pouvant accueillir quelque 250 personnes.

Autre rive, autre ambiance dans le bar à thème **Le Pride**, mis en place à côté du mini-golf des Terrasses de Vichy. Ouvert de 16h à 23h, son concept chic-bohème propose des cocktails, apéritifs et autres digestifs à partager en couple ou par petits groupes. « *Nous avons créés différents espaces modulables à l'aide de mobilier chiné variant les assises et les styles : hamac, balancelle et fauteuils en rotin sont disséminés ça et là, sous une véritable tente berbère ou des parasols africains en paille.* »



bars et les restaurants dont les tables sont bien occupées.

À l'abri des arbres dans les Parcs comme au centre de Vichy, on peut partout manger, boire et

surtout se retrouver en plein air. Aux Quatre-Chemins, carrefour stratégique de la vie locale, les parasols sont déployés. « Du café que l'on prend en lisant le journal,

au repas de bistrot et jusqu'à l'heure de l'apéro, les clients se succèdent sans discontinuer au Saintonge. » Jean-Christophe et son associé Nicolas peuvent

compter « sur une équipe soudée qui a tenu le choc pendant la période difficile imposée par la crise sanitaire. On est regonflés à bloc ! » ■

DES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE À VICHY

Depuis ce mois de juillet, la Ville de Vichy expérimente, pour une durée d'un an, avec la société Bird, le déploiement d'une flotte d'une centaine de trottinettes électriques à louer, en libre-service, réparties en une cinquantaine de points de stationnement.

Un test afin de proposer aux usagers une alternative de déplacement plus écologique tout en respectant le domaine public et la sécurité. Le respect de la circulation est contrôlé via une technologie GPS qui permet de :

- limiter la vitesse du véhicule à 25 km/heure (10 km/heure dans les zones partagées par bridage automatique)
- interdiction de rouler sur les trottoirs.
- veiller à remettre la trottinette au bon emplacement pour éviter toute tarification supplémentaire.

Mais comment ça marche ? Il suffit de télécharger l'application « Bird » sur l'Appstore ou le Google Playstore, de créer un compte personnel, de suivre

les instructions... Démarrage, prêt ? Roulez ! Sans oublier de garer sa trottinette dans l'un des emplacements indiqués sur l'application

Le système de location est disponible pour les usages réguliers via un système d'abonnement ou pour les usages ponctuels avec coût au déblocage et une tarification à la minute. L'application dispose de toutes les informations pratiques avec notamment la cartographie des zones de circulation.

Cette expérimentation, comme son nom l'indique, a donc pour vocation d'être évolutive selon l'usage de ce mode de déplacement. Des adaptations seront possibles au fil du temps selon l'évaluation qui sera faite et qui portera principalement sur

les points suivants : sécurité, exploitation, gestion du parc et tarifs. ■





LE STORYTELLING DE FRÉDÉRIC STUCIN

Du 11 juin au 19 septembre, Vichy sera à l'heure de la photographie avec la 9^e édition de « Portrait(s) ». Parmi les artistes exposés, Frédéric Stucin, photographe connu pour ses portraits de personnalités du monde culturel et politique fréquemment publiés dans la presse française et internationale livrera sa carte blanche vichyssoise(*). Entre portrait et fiction, il met en scène le sport façon polar. Nous l'avons rencontré lors de sa résidence. Entretien.

Parlez-nous de votre rencontre avec la ville de Vichy ?

Je connaissais la ville à travers les récits d'une amie vichyssoise qui m'en parlait beaucoup lorsque nous étions étudiants à Strasbourg. Après un premier repérage de deux jours, je suis revenu pour réaliser cette résidence et je suis extrêmement surpris par la population très accueillante et heureuse de jouer le jeu. En revanche, il faudrait que je reste six mois pour explorer l'architecture, découvrir de nouveaux endroits, c'est une ville inspirante et douce. Une belle surprise !

Quelle thématique avez-vous décidé de développer pour cette résidence ?

Le thème du sport doit être développé cette année, mais comme je suis un peu mal éduqué, je n'avais pas envie de ne photographier que des sportifs sur des terrains. J'ai alors discuté avec la direction artistique de l'exposition pour détourner le sujet et en faire un véritable polar. Je travaille avec beaucoup de lumières donc j'assombris le tout pour recréer ce scénario. J'aimerais que, dans les images, on arrive, à chaque fois, à raconter des histoires, que chaque image soit un petit court-métrage.

Racontez-nous ces rencontres liées au sport ?

Je suis allé au boulodrome et là on se retrouve avec plein de « papys farceurs ». J'ai également rencontré une jeune équipe féminine de basket avec qui, j'ai



Stéphane, parapentiste (Vichy Parapente). Quai de l'Allier

recréé une scène de cour de collège. J'ai aussi rencontré des triathlètes, un grand basketteur, des pongistes. Ensuite, je suis allé photographier des personnes qui ont des voitures anciennes, une famille sportive dont un des enfants va venir avec un skate, des escrimeurs, des personnes qui vont escalader une jolie maison pour donner un côté Arsène Lupin. Le but est vraiment de raconter le sport au pluriel avec le fil rouge d'une intrigue.

Pourquoi avoir fait le choix de la photographie-fiction ?

La photographie est une passion qui est arrivée très tard. Enfant, je ne savais pas trop ce que je voulais faire. D'abord musicien, j'ai fréquenté le conservatoire pendant 10 ans, puis je me suis heurté à la contrainte. J'ai

au journal *Libération* qui m'a formé. J'ai donc été l'élève très appliqué du reportage politique, artistique. Mais, ce qui m'inspire c'est la musique et surtout le cinéma. Voir des films des Frères Coen, d'Aki Kaurismäki, de Jim Jarmusch me scotche à chaque fois car on s'évade dans l'imaginaire ! Comme je n'ai pas le courage de monter une équipe, trouver des productions, je me dis que je peux faire mon petit film sur une photo.

Nous sommes à l'Aletti Palace, racontez-nous la séance prévue dans ces lieux...

Aujourd'hui c'est Eva, professeur de yoga qui sera le modèle. Je l'ai photographiée hier, dans sa salle, avec ses deux élèves. Là, j'avais envie de la prendre en photo près de la piscine, en robe, jouer sur l'esthétique en intégrant des postures de yoga. Je demande beaucoup aux gens, je les observe mais finalement eux aussi créent la photo ! De mon côté, je place les lumières, mon cadre, je les dirige et selon leurs regards, eux vont développer quelque chose. C'est le regard qui marche, la personnalité ! ■

(*La résidence photographique de Frédéric Stucin a été reportée pour cette édition 2021. En effet, son travail a dû être interrompu en 2020 en raison des mesures gouvernementales prises dans le cadre de la crise sanitaire. La restitution de cette exposition donne lieu à la publication d'un ouvrage *Endorphine* aux éditions Filigranes.

« Endorphine », par Frédéric Stucin

Exposition en plein air, place Saint-Louis et parvis de la gare dans le cadre de PORTRAIT(S) 2021. Jusqu'au 19 septembre.



CAR/MEN, ODE À LA LIBERTÉ

« L'amour est enfant de bohème, il n'a jamais connu de loi... ». Après le succès de « Tutu » qui retraçait avec humour les grandes pages chorégraphiques de la danse, Philippe Lafeuille et sa troupe des Chicos Mambo revisite l'illustre « Carmen » de Bizet. Entretien avec celui qui est passé maître dans l'art de la fantaisie chorégraphique.

Pourquoi avoir choisi Carmen ?

Mes créations avec la compagnie des Chicos Mambo ce sont des spectacles grand format avec de la danse, de l'humour, des costumes. Avec ce label, je me suis toujours attelé à revisiter des grands thèmes. J'ai vécu dix ans en Espagne, là où j'ai créé Chicos Mambo en 1994, et je n'ai pas oublié cette culture espagnole, mon histoire avec ce pays. Carmen est toujours restée dans un coin de mon esprit, on connaît tous cet opéra-comique : dans tous les opéras du monde il y a une Carmen qui traverse les siècles. Il y a donc quelque chose de très fort et de très puissant dans cette pièce. Il était donc intéressant de travailler une icône ultra féminine, pleine de sensualité avec des garçons.

Entre humour, tendresse, fantaisie et dérision, parlez-nous de votre Carmen ?

Le spectacle est précisément intitulé : *Car/Men* : il y a des hommes ! Mon point de départ, l'idée principale c'est ça ! Des hommes qui vont travailler sur cette icône. Cela fait très longtemps que je travaille sur cette déconstruction du genre. L'idée c'était aussi de ne pas faire d'opéra mais plutôt une fantaisie

autour de ce personnage. J'ai repris toutes les données de Carmen, à travers le corps des hommes en travaillant la féminité, la séduction, la poésie et l'humour.

Mon point de départ, c'est toujours une playlist avec, notamment, l'illustre ouverture qui était inévitable. Les 8 danseurs m'ont aussi beaucoup inspiré, à l'image de l'homme-éventail avec tout un travail sur cet objet emblématique de la culture espagnole et qui accompagne le personnage. J'ai créé des choses un peu génériques autour de l'œuvre, je ne refais pas l'opéra de Bizet mais je conserve son esprit fantasque ! Je veux surtout que le public passe un bon moment en ayant l'impression d'avoir vu un opéra mais différemment. Mes *Car/Men* ont du poil aux pattes et parfois de la barbe mais c'est un peu le concept car on a tous quelque chose en nous de Carmen. Cet amour de la liberté et cette part de féminité !

« Car/Men » c'est aussi la rencontre entre le chant et la danse...

En choisissant de travailler cette œuvre, évidemment j'allais mettre de la voix ! D'ailleurs, j'aimerais beaucoup mettre en

scène de l'opéra un jour. Je suis très heureux d'avoir travaillé avec un chanteur qui vient de la comédie musicale, j'ai eu la chance de trouver cette perle qui a cette ouverture sur tous les répertoires et qui n'est pas que lyrique. Il a la rigueur du chanteur, et, comme j'aime bien décoller les étiquettes, je voulais quelqu'un qui soit partie prenante de l'ensemble du spectacle, une voix, un 9^e de la troupe. Et puis il est beau, il a la barbe et la chaleur latine nécessaire à cette pièce.

On constate toujours dans vos spectacles, un travail considérable au niveau des costumes. À quel moment arrivent-ils dans la création ?

Très tôt ! Je travaille avec Corine Petitpierre, que j'ai rencontrée sur « Cendrillon » il y a 10 ans. Nous sommes un bon binôme ! Comme j'ai fait « Tutu » avec elle, il était évident nous faisons « Car/Men » ensemble. C'est un travail que je fais bien en amont, on envisage le visuel qui est un élément très puissant du spectacle. J'ai d'abord imaginé des pois rouges, des robes à volants pour ajouter des volants à la vie,... Toute la symbolique de l'Espagne à travers les couleurs, la culture, le folklore. Côté visuel,

sur ce spectacle, il y a un gros travail de lumière mais aussi de vidéo, ça donne un côté un peu 2.0 et pop au personnage.

Quelle sera votre prochaine création ?

Je sais déjà quel est le prochain spectacle que je vais faire. En revanche, je ne peux pas en parler mais je peux vous confier qu'un jour j'aimerais monter « Orphée ». J'ai moi-même perdu mon Eurydice, la personne avec qui j'ai créé la compagnie des Chicos Mambo, mon partenaire de vie. Je suis un poète et j'aurais aimé aller le chercher aux enfers et le ramener. Voilà, c'est un projet extrêmement personnel, il est là, en attente. En tous cas, pour l'heure, j'aime regarder en direction de l'Opéra de Vichy qui est une merveille ! Il est unique et sublime et si j'ai dit oui un 13 août, en plein milieu des vacances, c'est que j'adore ce lieu. Je l'ai découvert avec « Tutu » et j'ai eu l'impression de découvrir un trésor, c'est hallucinant ! On m'avait expliqué l'histoire et l'architecture du site et de ses salles incroyables. Et puis, pour un artiste c'est important d'avoir des lieux qui sont fidèles, qui continuent à programmer, c'est réconfortant. ■



Vendredi 13 août, 20h, Opéra de Vichy

LES GRANDS

OUVRAGES D'ART

Pont barrage

Le chantier de remplacement des 6 vannes du barrage et de leurs organes de manœuvre se poursuit. (Une vanne avait déjà été remplacée en 2012.) Les vannes seront remplacées successivement l'une après l'autre. Les travaux de la passe n°7 côté rive droite d'Allier sont en cours d'achèvement et seront terminés fin août. Les travaux de la passe n°6 commenceront ensuite au mois de septembre. Ce chantier va se poursuivre jusqu'en 2024.

VOIRIE

Rue de Madrid

La rénovation de cette voie a débuté le 22 mars dernier par la pose de fourreaux souterrains dédiés à l'éclairage public et à la vidéosurveillance. L'aménagement des trottoirs est en cours et ce chantier se poursuivra par la rénovation de la chaussée. La fin de ce chantier

est prévue pour le début du mois de juillet. Les arbres de la rue sont conservés et une large place est faite aux espaces verts afin de limiter l'imperméabilisation des sols et diminuer les effets d'îlots de chaleur.

Rue des Iris

Le renouvellement du réseau d'eau potable et du réseau électrique basse tension est terminé. La rénovation de la voie a débuté en juin. Le réseau d'éclairage public sera repris et le réseau télécom sera renforcé. L'aménagement comportera une piste cyclable dans la continuité du boulevard urbain avec des espaces verts de qualité. Des écluses permettront de limiter la vitesse et de conserver une partie du stationnement. La fin des travaux est prévue pour la fin du mois de septembre avant les travaux de raccordement à l'avenue de la Liberté menés par

Projection de l'avenue Raymond Poincaré



TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Groupe «Vichy C'est vous»

Le dispositif national « Territoire Engagé pour la Nature » ne doit pas être un autre label incantatoire, mais, nous le souhaitons, un pas vers une politique pour contenir la crise du vivant à l'origine de dérèglements sanitaires, climatiques et par voie de fait, sociaux et économiques majeurs.

Nous devons changer d'échelle ;

passer du verdissement du cadre de vie vichyssois à une stratégie pensée à l'échelle de l'agglomération : l'urbanisme de territoire et son futur PLUi qui sanctuariserait les biens communs naturels (sols, cours d'eau, forêts).

Dès aujourd'hui, il faut construire une politique forestière, alimentaire et agricole tournée vers les circuits courts et retisser les

liens entre les cœurs de nature du territoire et le cœur urbain vichyssois : nous serons en cela particulièrement attentifs au projet du Sichon de Vichy aux premières élévations de la Montagne bourbonnaise et du Forez.

Nous proposons aussi de retrouver le cours oublié de la Font Fiolant en imaginant une

coulée verte lancée depuis les jardins des Garets jusqu'au parc des Sources via l'arrière de la gare végétalisée et une place de la Poste « dévitrifiée ».

*Isabelle Réchard,
Mahmoud Farwati,
Magali Dubreuil*

Groupe «Vichy bleu Marine»

La venue de l'été avec ses longues journées ensoleillées va contribuer à faire disparaître l'épidémie. L'arrivée des touristes et des curistes va redonner le moral à Vichy et à son économie, sérieusement mise à mal par les fermetures des commerces durant le confinement. Gageons que cet été la fréquentation de notre cité redonnera du

baume aux cœurs aux acteurs économiques. Nous attendons aussi le classement de Vichy au patrimoine mondial des Grandes villes d'eaux, de l'UNESCO.

Les nombreux travaux effectués en ville apportent chaque année leurs lots d'améliorations, mais aussi d'inconvénients. Dommage

qu'il y ait quelques loupés, comme la piste cyclable sur le pont Aristide Briand. (Sous la tutelle du Département de l'Allier). Il faut reconnaître que par le passé, les automobilistes vivaient en harmonie avec les cyclistes. Vouloir les séparer n'est pas chose facile, et la sécurité

doit être la priorité. Aux dires de certains, cette piste a des aspects dangereux. Une suggestion, pourquoi ne pas demander aux associations d'usagers de la route, leurs avis avant d'engager les travaux ? Il me semble que cette concertation existait jadis.

*Jean-Pierre Sigaud
www.vichybleumarine.fr*

CHANTIERS



de la voie sera revu pour passer en sens unique et augmenter les places de stationnement. La création d'espaces verts est également prévue afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales.

Avenue Raymond Poincaré

La rénovation de cette voie débutera en septembre. Ce nouvel aménagement permettra la création d'une piste cyclable et d'une noue (fosse de plantations) végétalisée côté pair. Côté impair, l'alignement d'arbres sera renforcé avec la création de places de stationnement complémentaires. L'ensemble de l'éclairage public et des trottoirs sera rénové. La chaussée sera reprise par le Conseil Départemental de l'Allier à la fin du chantier au printemps 2022.

Rue de Beauséjour

La rénovation de cette voie va commencer au mois d'octobre. Ce nouvel aménagement permettra la création d'une piste cyclable côté pair. Le chantier commencera par la reprise des réseaux électriques par Enedis et l'enfouissement des réseaux aériens. L'ensemble de l'éclairage public, de la chaussée et des trottoirs sera rénové. ■

Vichy Communauté. Ce chantier devrait se terminer au printemps 2022.

Rue Henri Dunant

La rénovation de cette voie est prévue pour le mois d'août avec la pose de fourreaux pour l'éclairage public et la fibre optique. Le profil



La piste du bicross au Parc omnisports

AUTRES TRAVAUX

DU 5 JUILLET AU 31 OCTOBRE 2021

- **Avenue Poincaré, rue de Thiers** : rénovation des trottoirs, de la chaussée et de l'éclairage public par la Ville de Vichy en coordination avec le Conseil Départemental.
- **Rues de Bourgogne, de l'Imprimerie, Besse et de la Porte Saint-Julien, boulevards Denière, de l'Hôtel de Ville et Carnot, rue et impasse Teissier, avenue Victoria** : rénovation des réseaux électriques par ENEDIS.
- **Boulevard de Lattre de Tassigny** : investigations complémentaires sur le tablier du pont enjambant le Sichon.
- **École Maternelle Pierre-Coulon** : création d'un préau extérieur dans la cour de récréation.
- **École maternelle La Colline** : réfection de la toiture et rénovation des façades par la mise en place d'une isolation thermique extérieure.
- **École maternelle Beauséjour** : réfection de l'étanchéité des toitures terrasses.
- **Ville entière** : création de parcs à vélos sur une quinzaine de sites.

ÉCLAIRAGE PUBLIC :

- **Boulevards de Lattre de Tassigny et Franchet d'Esperey** : remplacement d'une partie du mobilier d'éclairage public et travaux de maintenance sur le mobilier d'éclairage public conservé.
- **Passage de l'Opéra, rues des Œillets et des Iris** : réfection de l'éclairage public.
- **Boulevard des États-Unis (entre boulevard de Russie et rue Petit)** : remplacement des lanternes d'éclairage public (travaux d'économie d'énergie).
- **Place Charles-de-Gaulle** : remplacement du mobilier d'éclairage public.

ESPACES VERTS :

- **Parcs d'Allier** : rénovation partielle des bancs.
- **Esplanade d'Allier** : deuxième tranche de rénovation du platelage.
- **Stade Annexe** : travaux d'ouverture.
- **Vichy Pétanque** : modification de la clôture.
- **Square de la Mutualité** : création d'une aire de jeux.
- **Square de la République** : installation d'une balançoire.
- **Cimetière** : rénovation et végétalisation des allées.
- **Parc des sources** : diagnostic archéologique préventif.
- **Parc omnisports** : rénovation du terrain n°4 et rénovation de la piste du bicross.
- **Pôle Lardy** : rénovation des bancs.
- **Dans l'ensemble de la Ville** : étude en cours des services écosystémiques des arbres.

ENTRE MÉMOIRE ET HISTOIRE, VISITEZ VICHY EN TOUTE AUTONOMIE

Cet été, partez à la découverte de votre ville durant la période complexe de son histoire à travers la visite « Vichy 1939-1945 » en utilisant la WebApp* éponyme.

Parmi les nouvelles offres proposées, cette visite est totalement autonome et complète les deux autres visites existantes : « Vichy, capitale de l'État français 1940-1944 » et « Résistance, héros de l'ombre ».

Vichy. 1940. L'État français prend possession des lieux. La ville a été choisie pour sa situation géographique privilégiée en raison, notamment, de sa liaison ferroviaire directe avec Paris, mais également de la présence d'un système de télécommunication moderne et d'une couverture d'hébergement vaste. Il est à noter que bon nombre de bâtiments étaient également propriété de l'État français.

Suite à l'installation du Gouvernement français dans la cité thermale, ce ne sont pas moins de 30 000 fonctionnaires d'État, leurs employés et leurs familles qui doivent loger à Vichy, faisant croître la population à 72 000 habitants, contre 25 000 habituellement.

C'est alors que le Maréchal Pétain est rappelé au Gouvernement en raison de sa participation reconnue lors de la Première Guerre mondiale. Un mois plus tard environ, le 22 juin 1940, il signe l'armistice avec l'Allemagne nazie et débute alors une étroite politique de collaboration avec l'occupant.

Une visite autonome pour se replonger dans l'histoire

Vichy. 2021. Rendez-vous sur vichy1939-1945.com, depuis n'importe quel navigateur et laissez-vous guider ! Disponible en anglais et en français, cette visite autonome et géo-localisée propose aux Vichyssois et aux touristes d'aborder cette période complexe en toute transparence, en identifiant les



principaux lieux-clé de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Durant la visite des 23 sites identifiés, les promeneurs pourront appréhender les bouleversements engendrés dans la ville thermale pendant

ces quatre années durant lesquelles l'État français a fait de Vichy, le lieu du Gouvernement sous occupation. ■

*Application web
Sources : *Vichy contre Vichy, Une capitale sans mémoire* d'Audrey Mallet et *Vichy mon Amour*, édition mai 2021

10 JUILLET 1940 : 80 PARLEMENTAIRES ONT DIT NON À PÉTAIN

Chaque année, à l'Opéra, la Ville de Vichy, rend hommage aux 80 parlementaires qui ont refusé les pleins pouvoirs constituants au Maréchal Pétain le 10 juillet 1940.



Le 10 juillet 1940, l'Assemblée nationale, qui réunit à l'époque le Sénat et la Chambre des députés tient une séance exceptionnelle dans le casino de Vichy. Elle vote à cette occasion, la loi constitutionnelle qui conduira à attribuer les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain et fera de Vichy, la capitale de l'État Français jusqu'en août 1944. Le vote est acquis par 569 voix contre 80.

Seuls 57 députés et 23 sénateurs, dont les noms sont gravés sur les murs de l'Opéra, se sont donc opposés à ce vote et qui, contre les postures politiciennes, contre les lâchetés, ont pris le risque de tout perdre. Ces hommes furent des résistants. Ils furent ce qu'il restait d'honneur à la République française, quand leurs collègues foulaient au pied tous ses principes, en même temps que ses institutions.

En présence de Richard Ferrand, président de l'Assemblée nationale, en 2019 puis de Gérard Larcher, président du Sénat en 2020, la Ville de Vichy commémore, chaque année, la date du 10 juillet, aux côtés du « Comité en l'honneur des 80 parlementaires du 10 juillet 1940 ».